

DA 011 – 26.03

Délibération du Conseil municipal de Vernier du 28 avril 2026

Relative à un

CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT DE CHF 450'000.00 TTC POUR LE DÉMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTELAINES ET SON AMÉNAGEMENT AU SEIN DE CONCORDE ESPACE CULTURE (CEC)

Conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984 ;

vu l'exposé de motifs ;

vu le rapport de la commission des bâtiments et de l'énergie du 1^{er} avril 2026 ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal, par 34 OUI, soit à l'unanimité, (majorité simple)

décide

- 1 d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de réalisation de CHF 450'000.00 TTC destiné au déménagement de la bibliothèque de Châtelaines et son aménagement au sein de Concorde Espace Culture (CEC) ;
- 2 de comptabiliser les dépenses pour un montant de CHF 450'000.00 TTC dans le compte des investissements puis de porter à l'actif du bilan de la Ville de Vernier, dans le patrimoine administratif ;
- 3 d'amortir la dépense de CHF 450'000.00 TTC au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique n° 32.33 dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2027.

